

CONSEIL DE QUARTIER
Centre Ville / Montsouris
Réunion du 7 juin 2021

Etaient présents :

Denis ROCHEFORT - Dimnia PACIOS – Marie-Claire ROCHEFORT – Gérard MARTIN – Eugène et Gisèle NOUVEL - Ludovic ROUSSEL – Janine STADLER – S. TISSOT – Chantal CLEMENT – Lauréline DAMERON – Jean-Pierre HERIN – Lydia LOPES – Carlos LOPES – Said CHALAL – Natacha CHALAL – Thierry ROBIN – Brigitte BODINEAU – Yveline CHEVRET - Consuelo LECERF – Evelyne BEAUDICHON – Ermeline ALFIER – Philippe ATTAGNANT – A. DERRADJI – Y. FUZET

Absente excusée : Camille VAUR

Marc HONORE nous rejoint en séance.

Ouverture de la séance :

Evelyne BEAUDICHON, Conseillère Municipale en charge de la démocratie locale mais également de la dynamique des 5 conseils de quartiers de la ville ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux 24 participants et note avec satisfaction la présence de nouvelles personnes.

Elle tient à rappeler que la réunion de ce soir était initialement prévue le 17 mai et que la situation sanitaire nous a contraints à la reporter.

Elle s'excuse également pour le changement d'horaire avancé de 20 h à 19 h en raison du couvre feu toujours en vigueur à 21 h et permettant ainsi 2 h de réunion.

Présentation du nouveau Chef Brigadier – Monsieur Philippe ATTAGNANT

Monsieur ATTAGNANT, en responsabilité la Police Municipale nous présente ses missions. Il dirige, en collaboration avec le Maire, le service de la police municipale et organise les moyens nécessaires à la prévention, la surveillance du bon ordre, de la tranquillité de la sécurité de la salubrité publiques et la répression des infractions sur l'ensemble de la commune.

Il indique vouloir reprendre le terrain, réagir à nos demandes mais tout cela en fonction des effectifs à sa disposition. Il s'active actuellement à recomposer une structure, des recrutements sont en cours jusqu'à constituer à terme une équipe de 7 personnes.

Cet accroissement des effectifs permettra non seulement une présence accentuée de la police municipale sur la commune mais également, à terme, une extension des services tels que les aides aux démarches administratives entre autres.

Questions de la population :

De plus en plus de stationnements abusifs ou gênants sont constatés en Centre ville. Les aires de stationnement dédiées aux commerçants sont souvent squattées, situation ayant pour conséquence des stationnements en double file, bloquant la circulation des véhicules, des bus et donc un concert de klaxons et une longue file d'attente avant que le véhicule perturbateur réalise qu'il dérange.

M. ATTAGNANT a bien connaissance de cette problématique de stationnement en Centre Ville et s'efforce de trouver des solutions. Des verbalisations ont lieu mais les effectifs en place ne permettent pas à la police d'être présente à tout moment en centre ville. La mise en place à court terme d'une vidéo verbalisation devrait améliorer la situation.

Plusieurs personnes du Centre Ville font état de comportements déviants d'individus sous l'emprise de l'alcool. Les nuisances régulières débutent vers 19 h jusqu'à tard dans la nuit et se situent principalement au niveau des bancs de la place Delassus dont le retrait est demandé.

Elles indiquent déplorer l'inactivité de la police municipale et sont excédés de ses manquements.

Là encore, M. ATTAGNANT indique qu'à chaque appel qui est fait à la police, une intervention est faite. Sur ce sujet complexe et délicat, il indique que la police ne peut intervenir que légalement et, toujours en raison du manque d'effectif actuel, son équipe ne pourra pas répondre à toutes les sollicitations. Il précise que curieusement, qu'il ne reçoit que très peu d'appels du quartier Centre ville alors qu'il faut joindre la Police Municipale même si elle ne vient que tardivement, que les plaintes sont enregistrées et que les caméras peuvent étayer une enquête en cours.

Concernant la vitesse excessive en centre ville, la mise en place de radars est prévue.

La demande de retrait des bancs est rejetée.

Demande d'une signalétique supplémentaire ou d'un marquage au sol au croisement des rues Jean XXIII et des Mésanges. Les services compétents vont regarder ce qu'il est nécessaire et possible de faire.

Square basset – place du marché :

Rappel à M. HONORE que 2 courriers qui lui ont été adressés sont en attente de réponses :

L'un concerne la mise en place d'une barrière au niveau du passage partant de la rue Pasteur vers le Square Basset,

L'autre concerne la demande de retrait du bureau de vente Place du marché ainsi qu'une question relative au mode de branchement électrique qui a été fait au moment de l'installation de ce bureau. M. HONORE s'est engagé à répondre bien évidemment.

Rue de Saint Germain, à l'entrée de la rue Jean XXIII, le passage piéton ne sera pas déplacé. Il est à bonne distance réglementaire.

La pose d'un miroir est demandée à l'entrée de la rue des Champs Guérin. Là encore, les services compétents se déplaceront et statueront sur cette demande.

Aucun dos d'âne ne sera installé pour réduire la vitesse.

Sur la ligne de bus n° 1, la demande d'un arrêt supplémentaire rue C. Franck au Montsouris n'est pas retenue. Le rajout d'un arrêt supplémentaire est très complexe à mettre en place et perturbe tout le fonctionnement de la ligne en aval.

Constat important : Aucun accident grave de la circulation n'est à déplorer à Achères depuis 6 ans.

Retour sur la collecte des déchets :

Les changements intervenus en début d'année dans les rythmes de ramassage des poubelles continuent d'alimenter les discussions. Il n'en ressort visiblement que des mécontentements, notamment quand les poubelles restent sur les trottoirs plusieurs jours d'affilée ce qui gêne la circulation des piétons.

M. HONORE rappelle les raisons économiques et écologiques qui ont rendu nécessaire cette démarche. Il précise également que des appels téléphoniques sont faits aux propriétaires non sensibilisés sur ce sujet. Il admet qu'il est compliqué de changer les habitudes mais la situation semble évoluer dans le bon sens.

Une demande de ramassage le matin plutôt qu'en soirée a été faite à la communauté urbaine.

Bien que nous soyons dans une démarche de réduction des déchets, les achérois qui le souhaitent peuvent toujours commander des poubelles plus grandes auprès de GPSO.fr

La collecte de verres sera à terme supprimée. Des containers supplémentaires seront installés dans les quartiers.

Tout dépôt sauvage est à signaler à la police municipale

Demandes de prolongation des pistes cyclables

Des enquêtes ont été faites sur ce sujet. Les mentalités évoluent, de plus en plus d'Acherois sont favorables à l'augmentation de l'utilisation du vélo en ville.

La ville dispose d'un schéma directeur. Ce type de projet est financé par la communauté urbaine et il n'est pas envisageable actuellement de créer d'autres pistes en ville. Des projets sont en cours mais en dehors de la ville.

Nous rappelons qu'un parcours relie les 3 gares entre elles et un itinéraire de 430 km qui longera les bords de Seine en direction du Havre intitulé « la Seine à Vélo » sera bientôt inauguré.

Nouveaux lieux de compostage

Une habitante, très investie, bénévole au sein de l'association ELLSA sur le projet Intégraterre, nous indique avoir dû faire fermer 2 composteurs collectifs car non entretenus. Ils ont été réinstallés sur le site Intégraterre. Un gros travail reste à faire pour expliquer l'utilité du compostage. Elle propose également une campagne de sensibilisation au tri des déchets.

Appel est fait aux bénévoles pour gérer les compostes

Les personnes intéressées peuvent également se rapprocher de la CU (compostage@gpseo.fr).

Les nouveaux commerces de proximité

Une boucherie à pris place en remplacement de la bijouterie Parrenin, et une épicerie fine a remplacé le photographe de la rue Félix Faure, à proximité de la place Delassus.

Pour la pérennité de ces commerces, n'hésitons pas à leur rendre visite, à acheter leurs produits et à consommer. L'épicerie a installé une terrasse réservée à la consommation de ses clients.

Les travaux en cours et à venir

Les prochains gros travaux à venir sont ceux de la démolition et du transfert des Ateliers Municipaux qui laisseront leur place pour la construction d'un programme de 150 logements.

Le démontage des ateliers devrait démarrer début 2022, le début de la construction du programme en 2024.

Une réunion publique sur ce sujet est programmée en septembre. Un retour plus détaillé nous sera fait.

Rue de Saint Germain : l'accès à l'école Joliot Curie sera embelli. Des travaux sont prévus pendant les vacances scolaires.



Place de l'église : La réfection du pignon a été validée. Coût des travaux 150 000 €. Dès ces travaux terminés, la place de l'église sera refaite.

Les festivités

Depuis le 15 mai et jusqu'au 15 juin « dessine moi ton été » : Concours de dessin ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Les dessins seront envoyés à nos amis écossais à Shonehaven qui décerneront les prix qui seront remis durant la fête de l'enfance le samedi 3 juillet.

Samedi 13 juin : les foulées Achéroises ont remporté un vif succès. Le nouveau parcours fort apprécié et la qualité de l'organisation en cette période Covid ont été remarquables.

Dimanches 20 et 27 juin : élections départementales. Ceux qui le souhaitent peuvent effectuer des procurations.

19/20 et 21 juin Fêtes de la musique : les contraintes sanitaires nous obligent à modifier les programmations. Tous les concerts en extérieur sont interdits et remplacés par des concerts au Sax, sur réservation, dans le respect de la jauge d'accueil.

Par contre :

Samedi 19 juin : grand «Flashmob» à 12 h 30 ouvert à tous. RV 12 h 15 place de l'église.

Dimanche 20 juin : marché de l'art place du marché de 11 h à 18 h. 40 exposants sont inscrits mais il reste encore de la place pour les artistes qui veulent exposer. Ambiance musicale, stands de restauration.

En parallèle, scène ouverte sur le parvis du Saxe où se produiront des artistes

Lundi 21 juin : de 14 h à 23 h RV au sax.

Samedi 3 juillet à partir de 13 h 30 : Fête de l'enfance au parc forestier Millet : animations pour les enfants gérées par les centres de loisirs et maisons de quartiers

Dimanche 4 juillet : Fête de l'Amitié toujours au parc Millet à partir de 12 h. Les associations sont conviées, concert vers 16 h 30.

Mardi 13 Juillet : Le feu d'artifice sera tiré face au skate parc. RV place du marché où se tiendront des animations puis une déambulation avec les lampions. Il sera possible de stationner sur le parking du Centre Leclerc.

Dernier week-end d'août : RV au bassin de l'enfance au chêne feuillu sur une thématique western cette année.

1^{er} W.E. de septembre : journée des Associations à la Petite Arche

1^{er} WE octobre : fête du céleri, brocante.

Les réservations pour participer à la brocante vont s'ouvrir jusqu'à mi-juillet. Priorité sera donnée aux participants ayant subi des annulations.

Fin juin : inauguration de l'amphithéâtre Intégraterre

Question sur l'organisation de repas de quartiers : rien d'arrêté à ce jour.

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires liées au Covid, nous vous invitons à consulter le site, les affichages municipaux qui actualiseront ces festivités.

Nouveauté à l'usage des Achérois : pour plus de proximité, l'application Neocity view sera mise en place courant juin. Accessible à partir des téléphones mobiles, elle vous permettra un accès direct au site de la mairie.

Elle offrira aussi la possibilité de signaler une anomalie par photo (problèmes de propreté éclairage, espace verts...).

Attention ! Par arrêté préfectoral, l'accès au site de « l'Etang des Bauches » est strictement interdit au public jusqu'à nouvel ordre.

Sans autre remarque ni question, la séance est close

La prochaine réunion devrait se tenir le lundi 13 septembre. L'ordre du jour vous confirmera cette date ainsi que l'horaire et le lieu.

Bel été et bonnes vacances à tous !

Restez prudents.

E. ALFIER